



Communiqué de presse
Baie-Mahault, le 25 juin 2020

Coupez les branches, gardez le fil !

Pour assurer le bon entretien et fonctionnement de leurs réseaux, Orange et EDF Archipel Guadeloupe vous invitent à procéder à l'élagage des végétaux (arbres, plantations, haies...) situés à leurs abords et en particulier avant la période cyclonique.

Moins d'incidents sur ces réseaux, signifie moins de dysfonctionnements ou interruptions des lignes téléphoniques, mais aussi moins de coupures électriques!

En effet, l'élagage est la responsabilité de tous et son absence peut avoir des conséquences graves sur la sécurité des biens et des personnes. Il permet aussi d'éviter la chute d'arbres et le frottement des branches sur les lignes téléphoniques ou sur les lignes électriques, pouvant occasionner des situations dangereuses.

Indépendamment au respect des règles d'urbanisme et de voirie, Orange et EDF Archipel Guadeloupe souhaitent sensibiliser les communes, mais également chaque administré, propriétaire de végétaux aux abords des réseaux aérien, au respect des règles d'élagage et aux obligations de riverains de la voie publique.

En cas de situation anormale - branches trop proches des lignes téléphoniques ou électriques, poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées - l'administré doit se renseigner auprès d'Orange ou d'EDF Archipel Guadeloupe pour connaître la marche à suivre.

Pour Orange, signaler un dommage réseaux via le lien <https://dommages-reseaux.orange.fr>;

Pour EDF, contacter le service dépannage au 0590 82 43 00 ou signaler un dommage réseaux sur <https://www.edf.gp/particulier/faire-une-reclamation-0>

Rappel : Avant des travaux d'élagage, il convient d'adresser à EDF Archipel Guadeloupe une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), formulaire DICT Cerfa n°14434*02, disponible sur www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42 milliards d'euros en 2019 et 145 000 salariés au 31 mars 2020, dont 85 000 en France. Le Groupe servait 253 millions de clients au 31 mars 2020, dont 208 millions de clients mobile, 21 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : @presseorange.

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.